

L'hôpital de jour pédiatrique se situe à proximité du plateau de consultations et tests allergologiques de l'enfant. Son activité comprend principalement les réintroductions alimentaires (lait, œuf, arachide, poisson,...) et médicamenteuses. Ces tests de réintroduction sont toujours à risque, ce qui nécessite aussi la proximité de la réanimation pédiatrique.

La réunion de tous ces services dans un même lieu (Jean Bernard) facilite énormément ce travail multidisciplinaire et la coordination étroite entre le centre d'allergologie et l'hôpital de jour de pédiatrie.

Cette structure organisée et structurée permet une prise en charge des patients selon les recommandations de la Société française d'allergologie et permet d'adapter à chaque patient son protocole de réintroduction ou d'accoutumance.



Quelque soit la manifestation allergique, les patients et les professionnels peuvent obtenir un rendez-vous par simple appel téléphonique à un numéro unique:

**05 49 44 33 22**

#### Composition de l'équipe médicale :

- Pr. Jean-claude MEURICE, responsable
- Dr. Marion VERDAGUER, pneumologue allergologue
- Dr. Julie MULLIEZ, pneumopédiatre allergologue
- Dr. Marie-Hélène GUILLET, pédiatre allergologue
- Pr. Gérard GUILLET, dermatologue allergologue
- Dr. Valérie RENAULD, anesthésiste
- Dr. Loïc GRANDON, pneumologue allergologue
- Dr. Eric PIGEON, dermatologue

Centre hospitalier universitaire de Poitiers

2 rue de la Milétrie

BP 577 - 86021 Poitiers cedex

<http://www.chu-poitiers.fr>

**Centre régional  
d'allergologie**



CHU de Poitiers/Communication - Mai 2010

**Prise en charge  
des pathologies allergiques  
de l'adulte et de l'enfant**

Les maladies allergiques se sont considérablement répandues au sein de la population au cours de ces dernières décennies. Leur fréquence atteint des niveaux records dans les pays occidentaux, où l'on estime qu'environ une personne sur quatre présente des symptômes cliniques d'allergie. Elles sont représentées par la rhinite allergique, l'asthme, les atteintes dermatologiques et d'autres atteintes allant jusqu'au choc anaphylactique survenant tout particulièrement dans les allergies d'origine alimentaire ou médicamenteuse. Ces atteintes peuvent atteindre toute la population enfant et adulte.

La volonté des pôles cœur-poumons, médipool, femme-mère-enfant, et anesthésie-réanimation de coordonner leurs compétences en allergologie autour d'une collaboration étroite pour offrir aux patients atteints de cette affection une prise en charge globale, a conduit à l'élaboration d'une structure originale permettant la prise en charge de tous types d'allergies immédiates ou retardées et plus particulièrement celles à risque.

Quelque soit la manifestation allergique, les patients et les professionnels peuvent obtenir un rendez-vous par simple appel téléphonique à un numéro unique: 05 49 44 33 22, permettant un contact rapide pour tout renseignement auprès d'un allergologue du centre ou pour organiser un parcours de patient coordonné et pluridisciplinaire.

Le plateau de consultations est centré sur un secrétariat spécifique qui assure la répartition des patients auprès des différents spécialistes en fonction de la pathologie en cause.

Quatre bureaux permettent la réalisation de consultations simultanées ou successives.

Une large salle adjacente pour la réalisation des tests cutanés permet de disposer, dans un environnement agréable, de tous types d'exploration nécessaire.

Ce plateau assure ainsi la prise en charge, en un lieu unique :

- de l'ensemble des pathologies allergiques cutanées immédiate ou retardée
- des pathologies pédiatriques (cutanées, respiratoires ou digestives), essentiellement alimentaires et médicamenteuses
- de la pathologie broncho-pulmonaire allergique
- de la pathologie médicamenteuse et allerge-anesthésique
- du bilan des réactions aux produits de contraste radiologique
- des réactions aux hyménoptères
- de la pathologie ORL et ophtalmologique, qui sont prises en charge de manière coordonnée et simultanée avec une consultation spécialisée dans les services correspondants.

L'hôpital de jour adulte, situé en prolongement du plateau de consultations, comporte 3 boxs individualisés organisés autour d'un poste infirmier spécifique.

Son activité est réservée aux tests allergologiques chez les patients ayant présenté des réactions d'hy-persensibilité sévères. Il sera donc effectué au sein de l'hôpital de jour adulte, les tests cutanés à risque tels que les tests aux antibiotiques et aux médicaments de l'anesthésie, les réintroductions médicamenteuses diagnostiques, les inductions de tolérance, ou encore les protocoles de désensibilisation aux hyménoptères.

L'ensemble de cette prise en charge est réalisé dans des conditions de surveillance recommandées, et associé à un relais de prise en charge par les médecins anesthésiste-réanimateurs si nécessaire. Une synthèse de l'ensemble des résultats est réalisée et adressée à l'ensemble des médecins du patient. Si nécessaire, les dossiers de cas complexes sont discutés lors de visioconférences mensuelles avec les allergologues des CHU de la région grand-ouest.

